# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 DECEMBRE 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
Nos 5 Cour de Chartres.

Prix de l'Etat, du Conseil, Conseil de la Premier, de la Commission du

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 6 DECEMBRE.


Le Président est attendu avec [illegible] Le télégraphe, il est vrai, [illegible] un sommaire, mais si nous [illegible] sur l'esprit qui règne dans ce [illegible] de connaître le langage [illegible] M. Fillmore. Il a dû s'exprimer [illegible] mais pleins de résolution [illegible] juger de tout le message par les [illegible] qui nous ont été rapportées [illegible] abolitionistes du Nord n'exécutent de malédictions et d'anathèmes [illegible] le premier magistrat de l'Union [illegible] confiance dans ce dernier n'aura [illegible] la patrie l'attitude des vrais amis du pays et réalise toutes les espérances qu'avait pu concevoir son avènement au pouvoir.

M. [illegible] de commentaires; le moment n'est [illegible] nous prononcer sur le message. Aujourd'hui [illegible] la malle nous en apportera [illegible]

[illegible] nous étonnes de la persistance que [illegible] à accuser le prix [illegible] vouloir à l'endroit de Sa Grâce. Dieu quels nouveaux griefs [illegible] avons de lui? N'a-t-il pas exécuté la résolution de faire exécuter la loi? N'a-t-il pas déclaré à la face [illegible] qu'il ne reculerait ni devant [illegible] de force armée, ni même devant le sang, pour faire triompher [illegible] la résistance, et dompter [illegible] les prétentions rentrées [illegible] rassurer les plus défiants, il [illegible] trembleurs sont de terribles [illegible] et bien difficile de leur mettre [illegible] du courage moral et de [illegible] qui sont nécessaires dans [illegible] de la vie des peuples et [illegible]

[illegible] rassemblées et envisageons les [illegible] tout plus. N'essayons pas de [illegible] et de tromper. Nous savons déjà dit, nous le répétons, que les ressources de le redire, M. [illegible] de la LOI; de la loi, dans [illegible] sévérité, de la loi, exécutée [illegible] nationale, de la loi, seule [illegible] du repos des citoyens, de la loi, seule [illegible] publique, de la loi [illegible] et de l'honneur national [illegible] institutions, [illegible] et de nos principes.

[illegible] danger que vous signale [illegible] vous vous dites [illegible] exagérées. Ce n'est pas d'hier [illegible] sur nos têtes. Mais à [illegible] détour les écueils, [illegible] c'est retarder [illegible] Sud qui dirigent sa route [illegible] Union ne sera vidée, [illegible] ne nous ont détruit l'Union et [illegible] République, ils auront été [illegible] et les mains pures se lamentaient [illegible] des nos engagements par la [illegible] et de leurs terres, nous tracerons la [illegible] fera dire Nassau puissante et [illegible] ses propres ennemis. Dieu veuille [illegible] de malédictions ne sonne jamais [illegible] et pour le désolation ne surgisse des profondeurs du temps!

[illegible] possible que la splendeur de la [illegible] ne s'éteigne misérablement au milieu [illegible] La Providence, qui veille [illegible] et nous a placés à la hauteur [illegible] de nous en éteint, saura nous [illegible] du recueil dont notre route [illegible] Ne soutenons pas sous aucune [illegible] de la gouverne [illegible] terribles qui menacent [illegible] nationale! Le Congrès [illegible] nous donne des preuves [illegible] de modération! Et les [illegible] ses pendant la dernière [illegible] ne pas qu'on en [illegible] sentiment de la concorde est [illegible] dans le pays!

[illegible] n'est jusqu'à respecter; elle [illegible] Mais nous avons affaire à un [illegible] qui apprécie les bienfaits de [illegible] commandera à ses mandataires [illegible] de rester dans un lieu de les relacher. [illegible] commodités, quant aux crises, il [illegible] des principes, même les plus [illegible] ces éléments périssent quelquefois [illegible] du corps social. Dans ces [illegible] on tout semble conspirer contre [illegible] institutions les plus respectées [illegible] sont aux bases, où l'anarchie [illegible] rues, où la place publique [illegible] animaux sauvages, les bons citoyens [illegible] se rient avec calme, [illegible] mauvaises avec les seules [illegible] et prêchent l'union à ceux [illegible] qu'agite un avenir redoutable [illegible] de menaces, plus d'injures, plus [illegible] qui découragent nos amis, [illegible] et patriotiquement à rester [illegible] Nord et Sud. Unis [illegible] pour remplacer le pays dans ses vers [illegible] et pour sauver la République. [illegible] nous enchaîne et remplit.

## ORDONNANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

[illegible] sur la seconde page de notre feuille, le [illegible] des deux ordonnances qui viennent [illegible] dernières par le maire—l'une est pour [illegible] un terme de taxes sur les étalages, [illegible] marchands, detaillans, maisons publiques, courtiers, banquiers, drays, [illegible] voitures, &c.; l'autre est pour régler [illegible] le passage sur les navires, [illegible] &c.

## L'ENTRACTE.

[illegible] le numéro de ce journal a paru hier [illegible] notre attente. La [illegible] les embarras d'un début, offre [illegible] variété et est riche de promesses [illegible] Grâce au système d'association [illegible] Etats-Unis de l'*Entracte*, cette [illegible] de succès que ne possèdent [illegible] qui font preuve [illegible] ne prendront le [illegible] du catalogue spécial.

[illegible] de la troisième page [illegible] d'une lithographie, [illegible] perfection, et représentant [illegible] Vestris, la première chanteuse [illegible] de Norma, [illegible] par l'artiste—M. Audibert—[illegible] Notre ancienne Pollion de sa ma[illegible] *Ah! crains ma rage!*

[illegible] crayon de M. Audibert contribuera [illegible] au succès de l'*Entracte*.

## LA PLACE D'ARMES.

[illegible] de la Place d'Armes sont toujours [illegible] municipale, et le regard à cette [illegible] entièrement de toutes parts. L'aspect [illegible] France est entièrement changé, et [illegible] rapidement, après avoir [illegible] le projet de coupe, que l'abréviation [illegible] en rien au cou-d'œil. [illegible] paraît beau [illegible] et la double ligne des maisons [illegible] avec leur verandahs à colonnes [illegible] double balcon, a un caractère [illegible] dont on ne peut s'empêcher [illegible] La cathédrale, une fois achevée, [illegible] la physionomie grandiose de la Place d'Armes.

[illegible] Conseil n'oublie pas ces [illegible] Si nous nous rappelons [illegible] de la résolution prise par nos [illegible] de la Place d'Armes deviendra un jardin et l'ancienne grille remplacée par quelque chose de plus élégant. Cela [illegible] magasins de la rue St-Pierre et Ste-Anne [illegible] la Place d'Armes sera le plus [illegible] quartier de la ville et n'aura rien à craindre [illegible] rivale de l'autre-Canal.

SANTEE.—Le bateau à vapeur *Grifin Yentman* a sombré ces jours derniers dans l'Ohio [illegible] French Island. Le *Yentman* était parti de Cincinnati pour la Nouvelle-Orléans.

MISSISSIPI.—Les désunionistes du Mississipi en veulent mortellement à M. Foote. On sait que des résolutions de censure avaient été votées par la Chambre des Représentants contre cet honorable à cause de la part qu'il a prise dans le vote des bills du compromis. Le sénat mississipien vient à son tour d'adopter ces résolutions à une majorité de 23 voix contre 8.

La législature a voté en faire un bill ordonnant quand même la convocation d'une convention du peuple. Les plus sages voulaient que la proposition fût d'abord soumise à ce dernier, mais la législature a maintenu sa décision arbitraire. Et pour combler la mesure du ridicule, le Sénat a décidé par 22 voix contre 9 que les membres de la future convention ne prêteraient pas le serment ordinaire d'allégeance à la Constitution des Etats-Unis. Oh! les delicieux législateurs, et que le peuple rira bien de leur grotesque folie!

POINTE-COUPÉE.—L'*Echo* de la Pointe Coupée de samedi dernier, nous apprend que ce jour-là, le niveau du fleuve était de dix-huit pouces au-dessus de la marque des eaux basses de cette saison, mais qu'on observait une lente décroissance.

La récolte de sucre et de coton dans la paroisse de la Pointe Coupée, sera très pauvre, suivant le même journal. La roulaison est terminée sur plusieurs habitations et presque tout le coton a été recueilli.

Nous annoncions l'autre jour qu'une trombe avait éclaté à St-Louis, Etat du Missouri, renversé le collège des Jesuites, les dépendances, l'Eglise, etc. C'était une erreur du télégraph. Il s'agissait du terrible ouragan du Cap Girardeau dont nous avons parlé dans notre dernier numéro. Les détails que nous avons donnés sont authentiques; ils nous ont été fournis par un des professeurs du College de St-Vincent.

RIXE SANGLANTE.—Les journaux d'Alexandrie nous apprennent que l'habitation de Mme Williams avec le théâtre d'une rixe sanglante entre l'économe M. H. W. Everett, et un charpentier M. Dever. Celui-ci a eu le crâne à moitié transpercé, et Everett est méconnaissable par suite des horribles blessures qu'il a reçues à la tête et à la figure.

UN RIVAL DE JAMES.—On sait que James, le [illegible] commencer anglais, se fait décidement aux Etats-Unis. Il continuera parmi nous ses travaux literaires et il vient de mettre la dernière main à un roman nouveau qu'il a vendu à MM. Harper, libraires, et qui paraîtra incessamment. Cet ouvrage, qui formera un volume, est intitulé *Henry Smedon*; le public américain l'attend avec une vive impatience, car c'est le premier qu'un auteur anglais de quelque réputation aura écrit et publié aux Etats-Unis.

STATUAIRE.—M. Healy, le peintre américain, se trouve en ce moment à Paris. Il est occupé à donner la dernière touche à son grand tableau représentant Daniel Webster. Celui-ci est debout et dans l'attitude d'un orateur qui harangue une assemblée. La ressemblance est, dit-on, parfaite, et l'œuvre nouvelle de M. Healy ajoutera à la légitime renommée dont jouit déjà l'eminent artiste.

## Chronique Locale.

THEATRE ST CHARLES.—Mlles Julia Dean et son gracieux accueillent St-Louis, des débuts qui ont été très brillants. Les encouragements du public ne lui manquent pas, car c'est une artiste de talent.

THEATRE NOUVEAUTÉS.—Cette petite troupe de chanteurs [illegible] a [illegible] la [illegible] et [illegible] à voir et plus encore à entendre.

THEATRE AMERICAIN.—L'Anglo, tragédie d'un grand [illegible] vient de [illegible] Mlle Sherman [illegible] Mlle Sherman [illegible] le rôle de Nina.

THEATRE DES VARIETES.—Le programme de la représentation de ce soir est composé avec un [illegible] fait. Il comprend les [illegible] favorites: *Friend Waggles*, *Popera de Jean de Paris*, et un vaudeville: *L'Ange et le Bijou*.

FOIRE AU BENEFICE DES ORPHELINS.—On se rappelera que la foire au profit de l'Asile des Orphelins de la St Municipale, s'ouvrira demain dans la salle de l'Armory. Que chacun [illegible] y aller les cordons de sa bourse. Il y a là une bonne œuvre à accomplir en même temps qu'un plaisir à se donner.

VOL.—Un jeune garçon nommé Charles [illegible] a été mis dans le bouffet, [illegible] de [illegible] par la [illegible] de [illegible] et [illegible] de [illegible] et [illegible] d'argent.

ARRESTATIONS.—Antoine Mercier, accusé de [illegible] d'un [illegible] sera [illegible] pour la prochaine comparution devant le [illegible] Henry Hernandez, accusé de vol, a été [illegible] aujourd'hui.

[illegible] M. Lockey comparaissait hier devant le [illegible] de [illegible] pour [illegible] la prévention de vol. Il sera interrogé demain.

LES COURS.—Rien de nouveau dans les Cours des Crimes; elles ont été appelées tout dernièrement à juger. Les affaires criminelles seront reprises aujourd'hui.

## BULLETIN SCIENTIFIQUE.

PHYSIOLOGIE.—*Production de sucre dans le foie de l'homme et des animaux.*—Les expériences des physiologistes de M. Magendie en particulier, nous ont appris qu'il peut se rencontrer une certaine proportion de sucre dans le sang et dans d'autres fluides de l'économie animale. Mais toujours cette substance a une cause, [illegible] comme une provenance accidentelle des aliments.

M. C. Bernard entreprend de démontrer expérimentalement que la production de principes sucrés dans l'organisme, est un fait constant, et même, dirait-il, indispensable dans l'accomplissement regulier des phénomènes nutritifs, qu'elle est indépendante de telle ou de telle alimentation, qu'elle est le résultat d'une fonction spéciale du foie, et sous la dépendance immediate du système nerveux, résultant moyennant et digérés de leur attention des physiologistes et des medecins.

1° *Production du sucre dans l'organisme.*—Le resultat général de toutes ses expériences latéres sur ce sujet se résume dans la proposition suivante. Pendant la période de la digestion, le sang qui sort du foie par les veines sus-hepatiques est constamment riche chez l'homme et les animaux, quelle que soit la nature de l'alimentation; c'est ainsi que le sucre se répand dans la circulation generale, et le tissu du foie est le seul de tous les organes qui soit impropre de cette substance, qui est de la nature du glucose (analogue au sucre de raisin). L'auteur a constaté ce résultat sur un grand nombre d'animaux mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, mollusques, etc., et trois fois sur deux hommes à l'état normal, un supplicié, un individu tué par une arme à feu et un autre frappé de mort subite.

A l'instant que la fonction digestive approche de sa fin, la quantité de sucre versée par les veines sus-hepatiques devient de plus en plus faible, et en même temps le tissu hepatique se dépouille successivement de toute la matière sucrée qu'il contenait, ce qui est très prononcé, surtout après une abstinence soutenue. La disparition de toute matière sucrée a lieu chez les animaux au bout de sept à huit chez les chiens, et beaucoup plus tardivement chez les animaux à sang froid.

Une certaine alteration des phénomènes nutritifs entraîne la disparition du sucre dans le foie, de sorte que la présence de ce corps serait l'indice d'un bon état des fonctions digestives.

2° *Production du sucre dans l'organisme indépendamment de la nature de l'alimentation.*—Les expériences de l'auteur prouvent que cette production s'effectue sans l'intervention dans les alimens d'aucuns principes sucrés, amylacés ou autres propres à se transformer en sucre. Les chiens, des chats et même des lapins soumis à un régime exclusivement animal, pendant plusieurs mois, et ainsi privés de toute matière pouvant donner naissance dans le canal intestinal à un principe sucré, ont présenté uniformément de la matière saccharine dans le sang des veines sus-hepatiques, tandis que le sang des intestins et celui de la veine-porte a son entrée dans cet organe n'en renfermaient pas. Il est donc évident que c'est en traversant le tissu hépatique que se forme le principe sucré.

Ainsi, le foie serait chargé de deux fonctions différentes: d'une part, de la sécrétion de la bile, et d'autre part, de la production du sucre. Cette dernière se manifeste même avant la naissance. L'auteur a constaté la présence du sucre dans les fonts de mammifères et d'oiseaux à diverses périodes de la vie fœtale.

3° *Influence du système nerveux sur la formation du sucre dans le foie.*—Cette influence paraît très réelle. Quelle que soit la nature de l'alimentation, dit l'auteur, on fait disparaître complètement en quelques heures chez les chiens de la matière sucrée du foie par la section des deux nerfs pneumo-gastriques, dans la région du cou. Il en est de même lorsque la lésion de ces nerfs, dans une autre quelconque on produit un ébranlement violent dans le système nerveux.

Sur toute l'étendue de ce système, il existe un endroit très limité de la moelle allongée dont la lésion produit un effet inverse. Une piqûre faite sur ce point entre l'origine des pneumo-gastriques et l'emergence des nerfs acoustiques, amène abondante du principe sucré dans l'organisme. Le sang, ainsi que d'autres liquides, passe à l'état diabétique.

Les faits ci-dessus conduisent à un résultat bien remarquable, c'est qu'en modifiant uniquement les phénomènes de l'innervation, il serait possible de faire apparaître ou disparaître dans les maladies les plus graves. Il est bien à désirer que ces indications du laboratoire, quelque appui que leur prêtent des expériences physiologique bien faites, soient confirmées par la pratique médicale.


CIGARES—285,000 regalias & milianes, marques assorties, en débarquement du P. Soule, à vendre par TROISGROS & Co, 26, Vieille Levee
Nov


# FEUILLETON.

## LA COLOMBE,
### PAR ALEXANDRE DUMAS.

DIX-HUITIÈME LETTRE.—(Suite.)

Le 23 août, un arrêt parut qui déclarait le duc de Montmorency déchu de tous ses honneurs et dignités, ses biens étant confisqués et l'ordre étant donné au parlement de Toulouse de lui faire son procès.

Le lendemain le bruit se répandit que même déclaration avait paru pour vous, tout fils de roi que vous étiez, et pour M. de Rieux.

Jugez des émotions de mon pauvre cœur à tous ces bruits.

Le 24 je vis passer à Saint-Pons un émissaire du cardinal; il allait, disait-on, proposer la paix à M. de Montmorency. J'obtins de ma tante qu'elle lui fît offrir des rafraîchissements. Il accepta, s'arrêta un instant au parloir. Je le vis, je l'interrogeai. Ce que l'on avait dit était vrai. J'eus quelque espoir.

Cet espoir s'augmenta encore lorsque j'appris que l'archevêque de Narbonne, ami particulier de M. de Montmorency, était passé à Carcassonne dans le même but d'obtenir que le maréchal-duc fît bas les armes. Les propositions qu'il était chargé de faire au gouverneur du Languedoc étaient, disait-on, fort acceptables et même avantageuses à sa fortune et à son honneur.

Le bruit se répandit bientôt que le maréchal-duc avait tout refusé.

Quant à vous,—car vous comprenez bien que l'on parlait beaucoup de vous, ce qui était à la fois un mérite de terreur et de consolation pour moi,—quant à vous, on disait qu'une lettre vous avait été écrite par le cardinal lui même, mais que vous aviez répondu que votre parole était engagée depuis longtemps à Monsieur, et que Monsieur seul pouvait vous rendre votre parole.

Hélas! lâche et égoïste, il ne vous la rendit pas.

Le 29 août, nous apprîmes que l'armée de M. de Schomberg et celle de M. de Montmorency étaient en présence. Cependant le vieux maréchal n'oubliait pas que M. de Richelieu n'était qu'à mi-lieue et pouvait tomber, que le roi n'était qu'un homme et pouvait mourir. Alors Monsieur, celui contre lequel il marchait, était l'héritier présomptif de la couronne, devenait le roi de France. Il ouvrit donc avec Monsieur une dernière négociation, et envoya M. de Cavoie pour parlementer.

Nous savions tout cela. Mon âme se suspendait à chaque espérance que l'enlevait au ciel. J'attendis, anxieuse, cette dernière réponse de M. de Montmorency.

Soit désespoir, soit présomption, le malheureux, confiant dans sa bravoure, répondit, vous le savez:

—Combattons d'abord, après la bataille on parlementera.

Des lors, tout espoir d'accommodement fut perdu, et comme une victoire du duc de Montmorency était votre seul salut, j'oubliai mes devoirs de fille, j'oubliai mes devoirs de sujette, et, prosternée au pied des autels, je priai le Dieu des armées d'avoir un regard favorable pour le vengeur de l'Italien et le fils du vainqueur d'Ivry.

A partir de ce moment, je n'attendis plus qu'une nouvelle, celle de la bataille.

Hélas! le 1er septembre, à cinq heures du soir, cette nouvelle arriva terrible, fatale, désespérée.

La bataille était perdue, le maréchal-duc était prisonnier, et vous étiez, vous, les uns disaient blessé mortellement, les autres disaient tué!

Je n'en demandai pas davantage; j'envoyai quérir le jardinier, que je m'étais acquis d'avance. Je lui dis de se procurer deux chevaux et de m'attendre à la nuit tombante à la porte du jardin.

La nuit venue, je descendis, nous montâmes à cheval, nous longeâmes la base de montagne, nous franchîmes deux ou trois ruisseaux, nous laissâmes à gauche le petit village de la Lavinette, et à huit heures du soir, nous nous arrêtâmes à Cannes.

Mon cheval s'était blessé et boitait; je le changeai contre un cheval neuf et pris des nouvelles pendant ce temps.

On disait M. de Montmorency mort, ainsi que M. de Rieux. Quant à vous, les rapports étaient toujours flottants: les uns vous disaient mort, les autres, blessé mortellement.

Blessé mortellement, je voulais vous fermer les yeux; mort, je voulais vous mettre dans votre linceul.

Nous partîmes de Cannes vers huit heures et demie à travers chemins, sans aucune route tracée; le jardinier était de Saint-Cézaire et connaissait le pays, nous piquâmes droit sur Montoire.

Le temps était absolument semblable à celui qui laissait la nuit où nous nous quittâmes du côté de Montoire, nous roulant au ciel; le vent de la tempête soufflait dans les olivaies, vent chaud, lourd, étouffant, qui de temps en temps s'arrêtait pour laisser tomber verticalement de larges gouttes de pluie; et tonnerre grondait derrière Castelnaudary.

Nous ne limes que passer à travers Montoire sans nous arrêter. Un arbre de cette petite ville, nous rencontrâmes les premières pertes de M. de Schomberg. Je renouvelai les questions. Le robinet était ensuite vers une heure du matin et avait dû être levé à peu près, cependant personnes à peine avaient été tuées.

Je demandai si vous étiez au nombre des morts. On n'en informa. Un enfant perdu dit vous avoir vu tomber. Je le vis venir; il avait vu en effet tomber un chef, mais il ignorait bien que ce fut vous. Je voulus l'emmener avec moi; il était de garde et ne put venir.

Seulement il donna tous les renseignements au jardinier. C'était le comte de Moret qui avait engagé l'action, et s'il avait été tué, il avait été tué par un officier de carabiniers nommé Herran.

J'entendais tous ces détails avec un frémissement glacé; ma poitrine était oppressée à ne pouvoir parler, et des gouttes de sueur aussi grosses que lacrimatoires roulaient sur mon visage et se confondaient avec elles.

Nous nous remîmes en route,—nous avions fait douze ou treize lieues en cinq heures,—mais comme j'avais changé de cheval à Cannes, je pouvais arriver à Castelnaudary; et ce dernier tombait en chemin, il promettait de me suivre en s'attachant à la crinière du mien.

En sortant de Montoire, nous tombâmes dans un bosquet, nous étions perdus, nous ne reconnaissiez. On nous conduisit aux bords du ruisseau de Bernasonne, que nous passâmes à gué, ainsi que deux autres ruisseaux que nous traversâmes encore sur notre chemin. Entre Ferrals et Villepy, le cheval du jardinier tombait et me put se relever; mais par bonheur nous en les prenaient arrivés: nous apercevions les blessures de l'armée royale, et dans la prairie on avait eu lieu le combat, des lumières erraient.

Mon compagnon de route me dit que les lumières étaient celles des soldats qui sans doute s'apprêtaient à enterrer les morts, et je priai de faire un détour pour me rapprocher; j'enfonçais les éperons dans le ventre de mon cheval, pris sonner lui-même, et nous dépassâmes de dix mètres le feu du camp.

Nous venions de laisser le village de Saint-Paulou à notre droite, quand mon cheval se cabra.

Je me penchai, je vis une masse informe, c'était un soldat mort.

Je voulais sauter, je tombai par terre.

Je sautai à bas de mon cheval, que je laissai aller à l'aventure. J'étais arrivée.

Le jardinier courut aux torches et aux grons-étiez-vous tombé mort ou blessé? là était la question.

Les soldats qui m'accompagnaient se parlaient bas. Je vis l'un d'eux allonger le bras dans la direction du ruisseau.

—Que dites-vous? leur demandai-je.

—Nous disons, madame, répondit celui qui avait allongé le bras que, lorsqu'on est blessé, surtout d'un coup de feu, on a soif. Si le comte de Moret a été blessé seulement, peut-être se sera-t-il traîné pour boire jusqu'au ruisseau qui coule au fond de ce ravin.

—Oh! c'est un espoir! m'écriai-je. Venez! Et je m'élançai à travers les oliviers. La descente était rapide. Je ne m'en aperçus pas. Cérès, la torche à la main, cherchant Proserpine perdue, ne marchait pas, toute déesse qu'elle fût, d'un pas plus rapide et plus sûr que moi.

En un instant je fus au bord du ruisseau. Deux ou trois blessés en effet avaient tenté des efforts pour l'atteindre. L'un avait expiré en route. Le second l'avait atteint de la main, mais n'avait pu aller plus loin. La troisième avait la tête dans le ruisseau même et était mort en buvant.

Un de ces trois corps poussait un soupir.

Je courus à lui. C'était l'homme qui avait atteint le ruisseau de la main, mais qui n'avait pu l'atteindre de la bouche. Il était évanoui.

La fraîcheur de la nuit ou un miracle du ciel lui rendait le sentiment. Je me mis à genoux, j'éclairai son visage avec ma torche, je jetai un cri.

C'était votre écuyer Armand.

A ce cri, il ouvrit les yeux et me regarda d'un air effaré.

Il me reconnaissait.

—A boire! demanda-t-il.

J'allais puiser de l'eau dans votre feutre et le lui donner. Un soldat m'arrêta.

—Ne lui donnez pas à boire, me dit-il à l'oreille. Parfois on meurt en buvant.

—A boire! répéta le mort-né.

—Oui, lui dis-je, vous allez avoir à boire, mais dites-moi ce qu'est devenu le comte de Moret.

Il me regarda plus fixement qu'il n'avait fait encore et me reconnut.

—Mlle de Lautret! murmura-t-il.

—Oui, c'est moi, Armand; c'est moi qui cherche votre maître, répondis-je. Où est-il? où est-il?

—A boire! demanda le blessé d'une voix mourante.

Je me rappelai que j'avais dans ma poche un flacon d'eau de melisse. Je lui en versai quelques gouttes sur les lèvres.

Il parut se ranimer un peu.

—Où est-il, au nom de ciel! lui demandai-je.

—Je ne sais, répondit-il.

—L'avez-vous vu tomber?

—Oui.

—Mort ou blessé?

—Blessé.

—Qu'est-il devenu?

—Je l'ai emporté.

—De quel côté?

—Du côté de Fondeille.

—Les gens du roi ou les gens de M. de Montmorency?

—Les gens de M. de Montmorency.

—Ensuite?

—Je ne sais rien de plus en ce moment. Je fus blessé moi même, mon cheval fut tué, je tombai. La nuit venue, je me traînai jusqu'ici, car j'avais soif. Les arrivant près du ruisseau, je m'avançais sans pouvoir y atteindre. A boire! a boire!

—Donnez-lui à boire maintenant, dit le soldat, il a dit tout ce qu'il savait.

Je puisai de l'eau dans notre chapeau, les soldats lui soulevèrent la tête, j'approchai l'eau de ses lèvres, il but avidement: trois ou quatre gorgées, puis se renversant en arrière, poussa un soupirs et rendit.

Il était mort.

Vous voyez que vous avez bien fait de le faire parler avant de lui donner a boire, dit le soldat en lâchant la tête du pauvre Armand, qui retomba lourdement à terre.

Je restai un moment immobile, me tordant les bras par un mouvement insensible.

—Que faisons-nous maintenant, madame? demanda le jardinier.

—Sais-tu où est Fondeille? lui demandai-je.

—Oui.

—Aussi du reste de Fondeille?

Il a pris restaurant du côté des soldats.

—Qui vient avec moi? demandai-je.

—Nous! dirent-ils tous trois.

—Venez donc.

Nous partîmes jusqu'à la cime du chemin creux, puis nous descendîmes dans la prairie. Un officier faisait une ronde à la tête d'une douzaine de soldats, mes compagnons se regardèrent et se parlèrent tout bas.

—Que désirez-vous? demandai-je.

—Nous disons que vous ne vous en officier qui pourrait vous donner des renseignements.

—Lequel?

—Le comte.

Et ils me montraient le capitaine qui conduisait la ronde.

—Et pourquoi pourrait-il me donner des renseignements?

—Parce que justement il combattait ici.

—Allons a lui, alors.

Et je fis quelques pas rapides dans la direction de l'officier.

Un soldat m'arrêta.

—Mais, dit-il, c'est une femme.

—Pourquoi m'arrêtez-vous? lui demandai-je.

—Vous voulez a tout prix avoir des renseignements? demanda le soldat.

—A tout prix.

—Que que soit celui qui vous les donne?

—Quel qu'il soit.

—Alors, j'appellerai le capitaine.

Et s'en tour, il lui quelques pas en avant.

—Capitaine Bérard! dit-il.

L'officier s'arrêta, essaya de percer l'obscurité du regard.

—Qui m'appelle? demanda-t-il.

—On voudrait parler a vous, mon officier.

—Qui cela?

—Ma dame.

—Une dame! a cette heure, sur le champ de bataille!

—Pourquoi pas, monsieur, si cette femme vient sur le champ de bataille chercher celui qu'elle aime, pour le soigner s'il n'est que blessé, pour l'ensevelir s'il est mort?

L'officier s'approcha: c'était un homme de trente ans. Il m'apercevant, il dit son chapeau, et je vis une figure douce et distinguée, encadrée par des cheveux bouclés.

—Que cherchez-vous, madame? me demanda-t-il.

—Antoine de Bourbon, comte de Moret, répondis-je.

L'officier me regarda avec plus d'attention qu'il n'avait fait encore.

Puis prenant légèrement et d'une voix altérée,

—Le comte de Moret? demanda-t-il. Vous cherchez le comte de Moret?

—Oui, le comte de Moret; ces braves gens m'ont dit que, mieux que personne, vous pouviez me donner des nouvelles sures de ce qui lui était arrivé.

Il regarda les soldats, et son regard jeta une double flamme sous ses sourcils froncés.

—Dans mon quartier-général, dit-il, j'ai pris des ordres de mon général en chef.

—Mais, monsieur, dis-moi, de l'un d'eux, il paraît que c'est son fiancé, à cette dame, et elle veut savoir ce qu'il est devenu.

—Monsieur, au nom du ciel! m'écriai-je, vous avez vu le comte de Moret, vous savez quelque chose de lui, dites-moi ce que vous en savez.

—Madame, voici ce que j'en sais: On m'avait envoyé avec ma compagnie de carabins pour manquer l'embuscade qui était là dans le chemin creux; nous devions nous retirer après la première décharge, afin de laisser l'ennemi s'engager. M. le comte de Moret, qui tenait a montrer son courage, ne s'était jamais trouvé a aucun combat, chargea démesurément sur nous, et commença l'attaque en tirant un coup de pistolet sur——ma foi! madame, je ne vous pas pourquoi je mentirais——en tirant un coup de pistolet sur moi. La balle du pistolet coupa la plume de mon feutre. Je répondai, et j'eus le malheur de tirer plus juste.

Je poussai un cri de terreur.

—C'est vous l'hiver en rouge et d'un pas.

ALEXANDRE DUMAS.

*(A continuer.)*

☞ Nous sommes près d'appeler l'attention du commerce sur la vente de vins de famille, &c, en déchargement du brick Carl & Emma, venant de Bordeaux, qui sera faite aujourd'hui à 4 1/2 heures, sur la Levee, vis-a-vis l'Hôtel de la Monnaie par BERNARD TURPIN, Encanteur.

☞ Les acheteurs de vins et cigares se rappelleront que Murphy & Nevins offriront en vente aujourd'hui, à 11 heures, au magasin No 37, rue de la Commune, des vins et cigares.

Décédée hier soir soir, à 4 heures, Madame MARIE LOUISE D'AQUIN, épouse de L. L. BORN. Son corps est exposé rue du Canal, No 214. Les amis de la famille sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 4 heures.

# COMMERCIAL.

## NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI SOIR, 5 DECEMBRE 1850.

Il n'y a aucune disposition à operer sur les cotons, et l'on attend les prochaines nouvelles d'Europe, qui sont dues depuis quelques jours. Ce retard vient probablement du dérangement des fils électriques. Les ventes de la journée ont été de 3000 balles, prises sans changements dans les prix.

Le marché au sucre est ferme, et il y a eu des ventes au montant de 450 boucaux, aux cours précédens. Les mélasses sont en demandes actives—2,500 barils ont été pris à 24c. cts le gallon.

Le marché a la farine est calme; 1,500 barils vendus à 4 30 @ 4 50 l'qqlo et l'Illinois: 84 64½ pour de petite lots de St-Louis, et à 87½ @ 5 les marques de choix. Il ne se fait presque rien sur le maïs: on en a vendu 2,000 sacs, 53 @ 57 cts le boisseau.

Le cours du marché aux provisions n'a pas changé; le whiskey rectifié se vend 25 cts le gallon.

Le change est actuellement en bonne demande aux taux précédents. Les Sterlings valent 107½ @ 108½—France, de 5 f. 23¾ @ 5f 26¼—Traites sur New York, à 60 jours, de 1¼ @ 2½ pour cent d'escompte—A vue, de ¼ @ ¾ pour cent d'escompte.

Il se n'entrien fait dans le fret.


CHAMPAGNE autorisé de Dinet Pourret & Avine (Blanc)
100 paniers de 12 bouteilles chaque Grand Sellery mousseux, 1re qualité, 50 do 24d do do do do
100 do 12 do Sellery mousseux, 1re qualité, 50 do 24d do do do do
En débarquement du navire Hobgoods, venant de Havre et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levee.

VINS en caisse — En débarquement du navire Sabatie, de Bordeaux, 500 caisses vin St Julien, a vendre par H. NOEL & GUIRAUD, 101, rue Royale 103

Vins de famille.
370 barriques St-Julien, Montferrat, etc
20 barriques vin blanc de 1848.
40 demi barriques vin blanc de 1848.
40 quarts eau de vie de La Rochelle.
40 quarts eau de vie de Bordeaux.
En débarquement du navire Carl et Emma, venant de Bordeaux et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 101, rue Royale No 103

ABSINTHE.
EN débarquement du navire Caroline & Mary Clark, venant du Havre—50 caisses absinthe au drawback, a vendre par H. NOEL & GUIRAUD, 101, rue Royale

FROMAGES DE GRUYERE.
EN débarquement du navire Pyramide, venant du Havre—60 meules Gruyère, première qualité, a vendre par H. NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale

EN débarquement de l'Orbita, venant de Marseille,
300 paniers huile J. Plagniol,
100 barriques vin rouge Bergasse, à vendre par L. MAIRETE & J. CLAUZURE, 60, Vieille Levee, entre St Louis et Conti

EN débarquement du Carl et Emma, venant de Bordeaux:
3/4 Madere.
3/6 do à vendre par L. MAIRETE & J CLAUZURE, 28 nov 60 Vieille Levee, entre St-Louis et Conti

A VENDRE en débarquement du navire president Carl & Emma, venant de Bordeaux,
105 barriques vin St. Julien, bas ordinaire;
16 do do do superieur;
8 do vinaigre de vin blanc;
9 barils do do do;
Par N. DUDOUYT,
28nov 13, Toulouse

VENDRE en magasin, d'importation interieure,
300 caisses fruit à l'eau de vie, tels que:
Abricots, poires, prunes et cerises, de la nouvelle récolte;
500 caisses absinthe de diverses marques et qualités, Ed. Pernod, Y & Lecoultre, Berthome Fils, Sauvageot Bruneton & Co;
190 caisses kirsch, D. J. Lecoultre et Sauvageot, Bruneton & Co;
600 barils vin blanc Haut Sauterne vieux;
200 barriques vin St. Julien, bas ordinaire;
100 quarts cognac diverses marques et qualités,
600 caisses vin blanc et rouge bonne qualité;
15 balles bouchons polonais de 30,000 chaque;
20 do do réguliers pour vin;
8 tonneaux ficelle en petite pelotte;
60 mille bouchons surfins en sac de 500
Par N. DUDOUYT,
28nov 13, Toulouse

MANDES—600 caisses en déchargement du navire Josephus, venant de la Havane, et à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
26 nov 26 rue de la Commune

VIN DE JEREZ—En barile de 32 gallons, le plus superieur qui'on puisse trouver en ville, en magasin et a vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
28 nov 26 rue Commune

BOUCHONS—Gros, minces, pointes, en magasin et a vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
28 nov 26 rue Commune

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques, toujours en magasin, et a vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
28 nov 26, rue Commune


## LISTE MARITIME.
### Port de la Nouvelle-Orleans.

—EXPÉDIÉS—
Barque Pacific, Sarvet, pr Boston.
Goelette Martha, Rowe, pr Pensacola.

—ARRIVÉS—
Navire Avalanche, Hawkins, de New-York
Julius Cesar, ——, des Iles Turques.
Barque Archimedes, Merritt, de New York.
Goelette Urabana, Lawless, de Grand Caillou.

—STEAMBOATS.—
Patrick Henry, Landry, de Baton-Rouge.
Alabama, Warehouse de Fort Hudson.
Belle Creole, White, de Vicksburg.
Fashion, Martin, de Grand Prairie.
St James, Power, de Bayou Goula.
Belle Key, Key, de Louisville.
Osceola, Haygood, de Harrisonburg.
Gen Taylor, Trinidad, de Donaldsonville.
E D White, Brady, de Williamsport.

Departs des steamers de l'Atlantique.

| | | |
|---|---|---|
| LIVERPOOL. | N.-YORK | BOSTON |
| Europa, 16 Nov | | 11 Dec. |
| Arctic, 20 Nov | | |
| Asia, 23 Nov | | 16 Dec |
| America, 30 Nov | | |
| | | 25 Dec. |


*Lots de terre à Darcantel.*
LES acheteurs de propriétés à Darcantel, vendus par le compte